



# CONVENTION DE GESTION ET PLAN DE RÉUSSITE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

**ÉCOLE SECONDAIRE: ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS**

## MISSION : INSTRUIRE

<b>ORIENTATION :</b>	<b>L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE</b>
<b>OBJECTIF DE LA C.S. :</b>	<b>D'ici juin 2020, 88% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite MEE\$ de la fin du secondaire</b>
<b>OBJECTIF 1 DE L'ÉCOLE</b>	<b>D'ici juin 2017, 90 % des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite MEE\$ de la fin du secondaire</b>

<b>INDICATEUR</b>	<b>SITUATION DE DÉPART</b>	<b>CIBLE</b>	<b>MÉCANISME D'ÉVALUATION</b>	<b>INSTRUMENT D'ÉVALUATION</b>
<i>Pourcentage de réussite à l'épreuve de production écrite de 5<sup>e</sup> secondaire</i>	<p> <i>Juin 2010 → 78%      Juin 2011 → 79%</i>  <i>Juin 2012 → 74%      Juin 2013 → 58%</i>  <i>Juin 2014 → 68%      Juin 2015 → 67%</i>  <i>Juin 2016 → 87%</i> </p> <p> <i>8,6 % des élèves se situaient entre 50% et 59% à l'épreuve (selon la règle du MEE\$), les 3 volets doivent avoir la note minimale de 50% avec un sommaire à 60%).</i> </p> <p> <i>Notre tableau de réussite est donc de 97,1% en français secondaire V.</i> </p>	80%	<p>-Analyse des résultats à chaque étape (tableau de bord)</p> <p>-Correction examen diagnostic au MEE\$R</p> <p>-Situations d'écriture multiples</p>	<p>Tableau de bord / Relevé ministériel</p> <p>80% et +    25,2 %</p> <p>70%-79%   39,6 %</p> <p>60%-70%   23,7%</p> <p>50%-59%    8,6%</p> <p>49% et -    2,9%</p>

## MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1.1	<p>Faire l'enseignement explicite des stratégies d'autocorrection des textes.</p> <p><b>Rencontre verticale TAM</b>  <b>Superviseur : Charles Beauséjour</b>  <b>(spécialiste en français)</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Utilisation systématique du code d'autocorrection commun, inclus dans l'agenda de l'élève.</li> <li>Bilan périodique des erreurs commises fréquemment par chaque élève afin que ce dernier ajuste la correction de ses textes.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Support du conseiller pédagogique en français.</li> <li>➤ Adhésion des enseignants.</li> <li>➤ S'assurer que tous les enseignants de français appliquent le code de correction.</li> </ul>	<p>Rencontres matière français.</p> <p>Accompagnement du conseiller pédagogique</p>	<p>Direction responsable du français : Charles Beauséjour</p>	<p>Ressources humaines (tâches)</p>
1.2	<p>Utiliser la correctrice au secondaire formée par le MEES.</p> <p><b>Déjà réservé pour février 2016 (10\$ par copie)</b>  <b>Au besoin : correction d'une deuxième évaluation par une personne de l'extérieur (10\$ par copie)</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Engager la ressource (automne 2016)</li> <li>Faire passer l'examen diagnostique (janvier 2017)</li> <li>Correction des copies (février 2017)</li> <li>Rencontrer les élèves avec leur résultat (mars 2017)</li> <li>Examen d'écriture suite à la rétroaction sur l'examen diagnostique (mars- avril 2017)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bloquer l'horaire des examens.</li> <li>➤ Faire un retour avec les élèves.</li> </ul>	<p>Retour individualisé, en classe, sur les copies corrigées.</p> <p>Comparer les résultats entre cet examen et celui du MEESR en mai permettrait de voir l'impact d'un tel moyen.</p>	<p>Direction responsable du français : Charles Beauséjour.</p> <p>L'équipe des enseignants de français de 5<sup>e</sup> secondaire.</p>	<p>10 \$ par élève (environ 128)            Total : 1 280 \$</p>

1.3	Offrir des mesures d'appui aux élèves éprouvant de la difficulté en écriture (5 <sup>e</sup> secondaire).	<p>1. Les enseignants de 5<sup>e</sup> secondaire ciblent des élèves en difficulté.</p> <p>2. Organisation de sessions de soutien intensif à la préparation aux examens d'écriture.</p>	<p>Dénombrement flottant en cinquième secondaire : 4 pér. X 2 enseignants = 8 périodes,</p> <p>ce qui représente le suivi d'environ 30-35 élèves au niveau de l'écriture.</p>	Résultat en français écriture (MEES)	<p>Direction responsable du français : Charles Beauséjour</p> <p>Enseignants de français 5<sup>e</sup> secondaire.</p>	<p>Mesures de soutien à la tâche des enseignants : total de 8 périodes</p> <p>Total : 16 000 \$</p>
1.4	<b>Transversalité de l'équipe de français de 2<sup>e</sup> cycle : progression des apprentissages</b>	-Plan de match annuel travaillé en équipe	<p>-Support du conseiller pédagogique en français.</p> <p>-Adhésion des enseignants par un transfert des stratégies en classe.</p>	Résultats par étape (C2 écriture)	Direction responsable du français : Charles Beauséjour	Périodes de T.A.

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire CST

**OBJECTIF 2 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 85 % des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire CST

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire (CST)	2016 → 85% 2015 → 85% 2014 → 85% 2013 → 73% 2012 → 28% 12% élèves entre 50%-59%	85 %	Monitoring des résultats par le tableau de bord	Résultats des élèves à l'examen MEES de juin 2017

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
2.1	Arrimage des pratiques pédagogiques au 1 <sup>er</sup> cycle et au 2 <sup>e</sup> cycle.  Attentes terminales de chaque niveau en partant de la quatrième secondaire. Rencontres transversales et par niveau en matière (TAM)			Rencontres math	Direction responsable des mathématiques : Danis Carignan	Libération enseignants (environ 1 000 \$/année)
2.2	Soutien offert aux élèves  Groupes à effectif réduit en secondaires I et II. Sur (2) groupes ou sur tous les groupes selon la programmation (si possible, selon la clientèle)  « <b>Team-teaching</b> » en sec. I et II .  <b>Option Soutien (mathématique) en sec. II</b>	1. Soutien offert aux étapes 2 et 3.  2. Ateliers prévus en remplacement des cours d'été (3 <sup>e</sup> étape)		Monitoring des résultats à chacune des étapes.  Rencontres niveaux pour cibler les élèves en difficulté.	Direction adjointe Enseignants	30 000\$

<b>2.3</b>	Sensibilisation des élèves à la modération des résultats par le MEEES.  <b>Formation et information aux enseignants</b>  <b>S'assurer d'une adéquation entre l'enseignement et l'épreuve unique.</b>	Tournée des classes en décembre et en mai par la direction adjointe pour présenter la modération des résultats et donner de l'importance à l'effet groupe.	Passer dans les groupes de mathématique	Rencontres math	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle	
<b>2.4</b>	Préparation des élèves en mathématiques sciences naturelles (SN) et technico-sciences (TS) pour la reprise de l'examen de CST.	Offre d'un bloc d'apprentissage pour compenser la matière qui n'a pas été vue.	Organisation des blocs en mai.	Cibler les élèves tôt dans la 3 <sup>e</sup> étape avec les enseignants de mathématique TS et SN.	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle	Prévoir la compensation de temps ou le budget pour l'enseignant. (environ \$ 1000)
<b>2.5</b>	Préparation des élèves à l'épreuve MEEESR.  <b>Épreuve de mai</b> <b>3 sessions d'examen (novembre, février et juin)</b>	Pratique MEEESR en mai		Tableau de bord Enseignants Rencontres mathématique	Direction adjointe et enseignants	
<b>2.6</b>	Favoriser les pratiques d'enseignement efficaces.	CAP sur l'enseignement efficace Mathématique-US-Sciences (4 demi-journées)	Journées pédagogiques et libérations	Formation, ateliers, bilan	Les deux directions adjointes de l'école les enseignants	Accompagnement de la conseillère pédagogique.  Libérations

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire T\$

**OBJECTIF 3 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 70 % des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire T\$

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<i>Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire TS</i>	15-16 → 60% 14-15 → 60% 13-14 → non enseigné CSRDN → 85%  <i>Peu d'élèves s'inscrivent dans cette séquence malgré la promotion et l'information donnée.</i>	70%	Monitoring des résultats par le tableau de bord	<i>Résultats des élèves à l'examen MEES de juin 2017</i>

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
3.1	Arrimage des pratiques pédagogiques au premier cycle et au 2 <sup>e</sup> cycle.	Comité d'échanges sur les pratiques efficaces en mathématique (3-4 rencontres).	Accompagnement de la C.P..	Rencontres math	Direction responsable des mathématiques : Danis Carignan	Libération enseignants (environ 1000 \$)
3.2	Précision dans le travail d'orientation des élèves pour le choix de séquence.	1. Présentation en table C.O./C.I.S.E.P. des séquences mathématiques. 2. Recherche de documents pertinents à la présentation des séquences. 3. Rencontre du comité (C.O. + enseignants de mathématique 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> secondaire) pour prévoir la tournée des classes.	Accompagnement C.P.	Rencontres math	Direction responsable des mathématiques : Danis Carignan	
3.3	Entraîner les élèves de 4 <sup>e</sup> sec. à faire une épreuve de type MEESR pour ensuite faire une rétroaction avec eux.	Passation de l'épreuve en mai (date à déterminer)	Bloquer l'horaire	Tableau de bord Enseignants Rencontre matière	Direction responsable et enseignants	Conseillère pédagogique selon les besoins.

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire \$N

**OBJECTIF 5 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ de mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire \$N

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire SN	2016 → 98% 2015 → 85% 2014 → 72% 2013 → 85% 2012 → 58%	85 %	Monitoring des résultats par le tableau de bord	Résultats des élèves à l'examen MEES de juin 2017

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPE\$ DE RÉALISATION	CONDITION\$ DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
4.1	Arrimage des pratiques pédagogiques aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles.	Comité d'échanges sur les pratiques efficaces en mathématique 3-4 rencontres. (si le contexte s'y prête)	Accompagnement de la C.P.	Rencontres math	Direction responsable des mathématiques : Danis Carignan	
4.2	Sensibilisation des élèves à la modération des résultats par le MEESR.	Tournée des classes en novembre et mai par la direction adjointe pour présenter la modération des résultats et donner de l'importance à l'effet groupe. . (si le contexte s'y prête)	Passer dans les groupes de mathématique.	Rencontres math	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle	
4.3	Précision dans le travail d'orientation des élèves pour le choix de séquence.	1. Présentation en table des conseillers d'orientation et conseillers en information scolaire et professionnelle (C.O./C.I.S.E.P.) des séquences mathématiques. 2. Recherche de documents pertinents à la présentation des séquences.	Développer une fiche de choix de cours en lien avec les projets de vie des élèves.	Rencontres math	Direction responsable des mathématiques : Danis Carignan	
4.4	Entraîner les élèves de 4 <sup>e</sup> sec. à faire une épreuve de type MEESR pour ensuite faire une rétroaction avec eux.	Passation de l'épreuve en mai (date à déterminer)	Bloquer l'horaire	Tableau de bord Enseignants Rencontre matière	Direction responsable et enseignants	Conseiller pédagogique selon les besoins.

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ en science et technologie de 4<sup>e</sup> secondaire \$T

**OBJECTIF 5 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 80 % des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ en science et technologie de 4<sup>e</sup> secondaire \$T

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve en science et technologie de 4 <sup>e</sup> secondaire (ST)	2014 → 69% 2015 → 80% 2014 → 77% 2013 → 78% 2012 → 47 %	80 %	Monitoring des résultats par le tableau de bord	Résultats des élèves à l'épreuve MEES de juin 2017

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
5.1	Rencontre matière TAM à chaque cycle (transversale sec.1 à sec. V)	Arrimage des sciences (6 <sup>e</sup> année primaire à 5 <sup>e</sup> secondaire)  Projet sciences en 6 <sup>e</sup> année (mai 2017)				2 périodes = 4000 \$
5.2	Mesures de soutien	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation de 1 seul groupe de reprise en 5<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>2. Possibilité de périodes de blitz aux enseignants de sciences 4<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>3. Mesure de soutien en février pour les élèves à risque en 4<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>4. Cibler les élèves en difficulté au cours de la 2<sup>e</sup> étape.</li> <li>5. Avant la fin de la 2<sup>e</sup> étape, concertation de tous les enseignants de 4<sup>e</sup> secondaire pour déterminer la formation des groupes d'élèves qui auront besoin de soutien en science.</li> </ol>	Cibler les élèves en difficulté.	Rencontres science	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle	Budget pour blitz et ouverture du soutien. Total : 10 000 \$

<b>5.3</b>	Entraîner les élèves de 4 <sup>e</sup> sec. à faire une épreuve de type MEES pour ensuite faire une rétroaction avec eux.	Passation de l'épreuve en mai (date à déterminer) Examens de 3 <sup>e</sup> étape	Bloquer l'horaire	Résultats des élèves Rencontres matière	Direction responsable et enseignants	
<b>5.4</b>	Sensibilisation des élèves à la modération des résultats par le MEESR.	Tournée des classes en décembre et en mai par la direction adjointe pour présenter la modération des résultats et donner de l'importance à l'effet groupe.	Passer dans les groupes de mathématique.	Rencontres niveau	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle	
<b>5.5</b>	Libération d'une demi-journée pour une enseignante afin de faire une révision avec les élèves avant l'examen du MEES, en janvier.	Choisir la date en fonction de l'examen de reprise.	Libérer les élèves de leurs cours réguliers pour la révision.	Connaître la date de la demi-journée de révision.	Direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle Enseignantes	Libération enseignant ± 140 \$
<b>5.6</b>	Favoriser les pratiques d'enseignement efficaces.	CAP sur l'enseignement efficace Mathématique-US-Sciences (4 demi-journées).	Journées pédagogiques et libérations.	Formation, ateliers, bilan.	Les deux directions adjointes de l'école et les enseignants	Accompagnement de la conseillère pédagogique.  Libérations

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ en histoire et éducation à la citoyenneté de 4<sup>e</sup> secondaire

**OBJECTIF 6 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 90 % des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEE\$ en histoire et éducation à la citoyenneté de 4<sup>e</sup> secondaire

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 <sup>e</sup> secondaire	Historique des résultats : 11-12 : 47% 12-13 : 84% 13-14 : 82% 14-15 : 84% 15-16 : 85%	90 %	Correction de l'évaluation MEE\$R	Résultats des évaluations (incluant la conversion ou modération MEE\$)

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
6.1	Un seul groupe de reprise pour les élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire.	Lors de la conception de l'horaire de début d'année.		Suivi des résultats à la 1 <sup>e</sup> étape et après l'évaluation MEE\$R.	La direction responsable du dossier univers social. Les enseignants	4000 \$ soit 4 périodes sur une demi-année, pour les groupes de reprise et de soutien.
6.2	Libération d'une demi-journée pour une enseignante pour faire une révision avec les élèves avant l'examen du MEE\$ en janvier.	Choisir la date en fonction de l'examen de reprise.	Libérer les élèves de leurs cours réguliers pour la révision.	Connaître la date de la demi-journée de révision.	Direction adjointe 2 <sup>e</sup> cycle Enseignants	Libération enseignant ± 140 \$
6.3	Possibilité d'un blitz de récupération (+/-) 10 heures	Cibler les moments propices aux « blitz ».		Horaire des « blitz »	Direction Enseignants	1000 \$
6.4	Mesure de soutien à partir de février pour les élèves en difficulté.	Cibler les élèves en difficulté au cours de la 2 <sup>e</sup> étape.  Avant la fin de la 2 <sup>e</sup> étape, concertation de tous les enseignants de 4 <sup>e</sup> secondaire pour déterminer la formation des groupes d'élèves qui auront besoin de soutien soient en math, science ou histoire.			Direction responsable du 2 <sup>e</sup> cycle Enseignants	4000 \$ soit 4 périodes sur une demi-année.

6.5	Entraîner les élèves de 4 <sup>e</sup> sec. à faire une épreuve de type MEE SR pour ensuite faire une rétroaction avec eux.	Passation de l'épreuve en février (date à déterminer)	Bloquer l'horaire	Rencontre matière	Direction responsable et enseignants	Conseillère pédagogique selon les besoins.
6.6	Uniformiser l'évaluation au 1 <sup>er</sup> cycle.	Déterminer en équipe, et avec la C.P., les moments de rencontre	Travail d'équipe	Suivi en rencontre-matière.	Direction et enseignants	Accompagnement de la conseillère pédagogique.
6.7	Travailler davantage avec les élèves les opérations intellectuelles suivantes :  <b>1<sup>er</sup> cycle</b> : Établir des faits (stratégies d'étude) / Situer dans le temps et l'espace / Caractériser un territoire (géographie)  <b>2<sup>e</sup> cycle</b> : Continuité et changements	Rencontres par cycle	Travail d'équipe	Rencontres matières	Direction adjointe	Accompagnement de la conseillère pédagogique.
6.8	Favoriser les pratiques d'enseignement efficaces.	CAP sur l'enseignement efficace Mathématique-US-Sciences (4 demi-journées)	Journées pédagogiques et libérations	Formation, ateliers, bilan	Les deux directions adjointes de l'école et les enseignants	Accompagnement de la conseillère pédagogique.  Libérations

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 90% des élèves devront réussir l'épreuve obligatoire du MEE\$ en français écriture de 2<sup>e</sup> secondaire

**OBJECTIF 7 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 85% des élèves devront réussir l'épreuve obligatoire du MEE\$ en français écriture de 2<sup>e</sup> secondaire

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve de production écrite de 2 <sup>e</sup> secondaire	<p>Juin 2014 : 81% de taux de réussite</p> <p>Juin 2015 : 88%</p> <p>Juin 2016 : 84%</p>	85 %	Examen MEES de juin 2016	Tableau de bord de la CSRDN

### MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
7.1	Faire l'enseignement explicite des stratégies d'autocorrection des textes.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Utilisation systématique du code d'autocorrection commun, inclus dans l'agenda de l'élève.</li> <li>Bilan périodique des erreurs commises fréquemment par chaque élève afin que ce dernier ajuste la correction de ses textes.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Support du conseiller pédagogique en français.</li> <li>Adhésion des enseignants.</li> <li>S'assurer que tous les enseignants de français appliquent le code de correction</li> </ul>	<p>Rencontres matière français</p> <p>Accompagnement du conseiller pédagogique</p>	Direction responsable du français	
7.2	Formation de groupes de soutien en français au 1 <sup>er</sup> cycle.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Élèves identifiés au classement de juin 2016.</li> <li>Organisation des groupes bénéficiant de co-enseignement ou de périodes supplémentaires dans la discipline.</li> </ol>	<p>Création d'un groupe de soutien dans chacun des niveaux du 1<sup>er</sup> cycle :</p> <p>1<sup>er</sup> secondaire : 4 périodes de co-enseignement X 2 groupes.</p> <p>2<sup>e</sup> secondaire : 2 périodes</p>	Résultats en français des élèves ciblés, juin 2016.	Direction 1 <sup>er</sup> cycle	<p>Mesures de soutien à la tâche des enseignants : total de 16 périodes.</p> <p>Total : 22 000 \$</p>
7.3	Formation de groupes de soutien, en 2 <sup>e</sup> secondaire.	Élèves identifiées en fonction des résultats au sommaire, après 2 étapes.	Création d'un groupe de soutien.	Résultats en français des élèves ciblés, au 30 juin 2016	Direction du 1 <sup>er</sup> cycle	<p>Embauche d'une ressource enseignante.</p> <p>Total : 1500 \$</p>
7.4	Stratégie de lecture en enseignement explicite	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec le conseiller pédagogique</li> <li>Appliquer les apprentissages</li> <li>Consultation avec l'ortho (Alix)</li> </ol>				Total : 2500 \$

## MISSION : QUALIFIER

**ORIENTATION :** FAVORISER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE CHACUN DES ÉLÈVES EN FAVORISANT LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 85% des élèves inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire au 30 septembre de l'année obtiendront leur DES en août.

**OBJECTIF 8 DE L'ÉCOLI :** D'ici juin 2017, 85% des élèves inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire au 30 septembre de l'année obtiendront leur DES en août.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<i>Taux annuels des élèves de 5<sup>e</sup> sec. qui obtiennent un DES en juin et août.</i>	<p><b>Sec. 5</b></p> <p><b>Juin 2009</b> 69% 161 DES/233 (72 sans DES)</p> <p><b>Août 2009</b> 78% 181 DES (52 sans DES)</p> <p><b>Juin 2010</b> 86 % 172 DES / 200 (28 sans DES)</p> <p><b>Août 2010</b> 92 % 184 DES (16 sans DES)</p> <p><b>Juin 2011</b> 78% 140 DES / 179 (39 sans DES)</p> <p><b>Août 2011</b> 87% 156 DES (23 sans DES)</p> <p><b>Juin 2012</b> 76% 128 DES / 169 (41 sans DES)</p> <p><b>Août 2012</b> 85% 144 DES (25 sans DES)</p> <p><b>Juin 2013</b> 69% 97 DES/ 141 (44 sans DES)</p> <p><b>Août 2013</b> 81% 114 DES (27 sans DES)</p> <p><b>Juin 2014</b> 77% 142 DES / 185 (43 sans DES)</p> <p><b>Août 2014</b> 88% 163 DES (22 sans DES)</p> <p><b>Juin 2015</b> 80% 117 DES/146 (29 sans DES)</p> <p><b>Août 2015</b> 88% 128 DES/146 (18 sans DES)</p> <p><b>Juin 2016</b> 89% 130 DES/146 (16 sans DES / 13 en continuité de service : DEP, FGA, cours du soir).</p>	85 % DES	Statistiques de l'école et CSRDN	Données GPI et MEESR de juin et août 2015

## MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
8.1	<p>Système efficace pour diminuer le taux d'absentéisme des élèves.</p> <p>Chaque groupe de l'ESDHS a un tuteur (les mentors sont abolis).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Référence aux tuteurs pour suivis individuels des élèves qui ne se présentent pas aux reprises de temps.</li> <li>2. Envoyer une alerte SPI aux tuteurs pour leurs élèves ayant des absences non motivées.</li> <li>3. À chaque étape, analyser l'état de la situation, selon les données GPI.</li> <li>4. Sensibiliser et chercher la collaboration des parents :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-discours récurrent de l'équipe-école lors des communications avec les parents;</li> <li>-par courriel, la direction enverra des communiqués de sensibilisation aux impacts pédagogiques et sociaux des absences ainsi qu'un rappel des règles.</li> </ul> </li> <li>5. Mandat de responsable des retenues donné à une enseignante.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respect du protocole d'absentéisme.</li> <li>➤ Rencontre de mise au point et bilan avec les responsables impliqués dans le dossier.</li> </ul>	Suivi des taux d'absentéisme à chaque étape.	Direction	Direction TES, TTS Tuteurs TOS
8.2	Monitoring des notes à chaque étape auprès des enseignants et des élèves.					
8.3	Révision annuelle de la maquette  (mesures d'appui et couleur locale)					
8.4	Supervision pédagogique pour le maintien des hauts standards					

## MISSION : QUALIFIER

**ORIENTATION :** FAVORISER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE CHACUN DES ÉLÈVES EN FAVORISANT LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

**OBJECTIF DE LA C.S. :** D'ici juin 2020, 80 % des élèves de la commission scolaire auront obtenu un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans.

**OBJECTIF 9 DE L'ÉCOLI :** D'ici juin 2017, 80 % des élèves de l'école auront obtenu un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<b>Taux de diplomation et de qualification</b>	<p>2007-2012 : 60% / 67% (après 7 ans)</p> <p>2008-2013 : 51 % / 62% (après 7 ans)</p> <p>2009-2014 : 70% / 77% (après 7 ans)</p> <p>2010-2015 : 66% /</p> <p>2011-2016 : 70%</p> <p><u>Abandons (sec. 1 à 5 incluant l'adaptation)</u></p> <p>11-12 : 11 élèves 12-13 : 12 élèves</p> <p>13-14 : 6 élèves 14-15 : 3</p> <p>15-16 : 5</p>	80 %	Statistiques MEES pour les sorties sans diplôme ni qualification des moins de 20 ans.	Indicateurs nationaux relatifs au nombre de sortants avec diplôme.

## MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
9.1	Mise en place d'un comité passage primaire-secondaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>Revoir les pratiques gagnantes du passage.</li> <li>Revoir les priorités du passage.</li> <li>Organiser les activités en collaboration avec le primaire.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité formé en septembre.</li> <li>Table de secteur</li> </ul>		<p>Véronique Landry-Bolduc, directrice adjointe</p> <p>Comité</p>	Libération

<p>9.2</p>	<p>Améliorer le mode d'orientation et de classement des élèves pour favoriser les transitions.</p>	<p><b>Avant l'arrivée au secondaire</b>, la conseillère en orientation (C.O.) participe à l'opération « passage primaire-secondaire ».</p> <p><b>Après la 1<sup>e</sup> étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le C.O. rencontre les élèves des classes COM, voies 1 et 2 ainsi que ceux qui auront 15 ans au 30 sept. à risque de ne pas réussir le 1<sup>e</sup> cycle et ceux en grande difficulté, pour définir leurs champs d'intérêts et leur profil scolaire.</li> <li>➤ En rencontre niveau, en présence de la C.O., les dossiers scolaires sont analysés.</li> <li>➤ Rencontres d'information pour les parents afin de présenter les voies de formation : FMS, FPT, Pré-DEP</li> <li>➤ La C.O. et l'enseignante du projet intégrateur guident les élèves de 5<sup>e</sup> sec. dans leur inscription au CEGEP, DEP, ou autre.</li> </ul> <p><b>Après la 2<sup>e</sup> étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La C.O. poursuit les démarches d'orientation.</li> <li>➤ Lettre de préclassement acheminée aux parents (rencontre au besoin par la C.O., les tuteurs d'adaptation scolaire ou la direction).</li> <li>➤ Rencontre des parents de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sec. pour présenter les séquences math et sciences.</li> <li>➤ Rencontre des parents d'élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> secondaires pouvant se diriger vers le programme Pré-DEP en 2017-2018.</li> <li>➤ Suivi des élèves des secondaires 4 et 5 non acceptés au DEP ou au Cégep pour prévoir un plan B.</li> </ul> <p><b>Juin :</b></p> <p>Comité de promotion en vue d'offrir le meilleur service à l'élève (classement).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Téléphone ou rencontre des parents par les</li> </ul>	<p>Collaboration des enseignants pour permettre la rencontre des élèves.</p>	<p>Rencontres fréquentes de l'équipe de direction avec la conseillère d'orientation pour analyser la situation des élèves.</p>	<p>Direction</p> <p>Directions adjointes</p>	<p>Direction</p> <p>Directions adjointes</p> <p>Conseillère d'orientation</p> <p>Tuteurs</p>
------------	--	--	--	--	--	--

		<p>tuteurs, les mentors, la C.O. ou directions pour classement de l'année suivante et cours d'été.</p> <p><b>Septembre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relance des élèves qui ne se sont pas présentés à l'école en vue de leur offrir un service.</li> <li>➤ La C.O. contacte les élèves qui n'ont pas obtenu leur DES pour offrir les cours du soir.</li> </ul>				
<b>9.3</b>	Activités d'orientation faites en classe auprès des élèves du 1 <sup>er</sup> cycle du régulier.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser l'élève aux dimensions de sa personnalité.</li> <li>2. Présentation d'une vue générale du système scolaire québécois et du monde du travail.</li> <li>3. Vivre une activité permettant d'amorcer une réflexion sur leur avenir professionnel.</li> </ol>	Disponibilité des enseignants durant une période dans une matière spécifique, par exemple le français.	S'assurer que les activités aient lieu.	Direction adjointe Conseillère en orientation	Conseillère en orientation Enseignants
<b>9.4</b>	Activités de nature « orientante » intégrées dans les cours des élèves du PAE (voies 1-2)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Activités de développement de l'identité personnelle.</li> <li>2. Activités de développement des connaissances du monde de l'éducation et du travail.</li> <li>3. Infusion pratiquée dans les matières académiques permettant la création de liens avec le monde du travail.</li> </ol>	<p>Réaliser les activités planifiées entre autres dans le cartable de l'approche orientante.</p> <p>Faire de l'infusion dans les matières des spécialistes.</p>	<p>Retour fait en comité « approche orientante ».</p> <p>Suivi fait en classe par les enseignants de PPO.</p>	Direction adjointe Conseillère en orientation	C.P. en approche orientante Conseillère en orientation Enseignants
<b>9.5</b>	Activités d'exploration des programmes de la formation professionnelle, des programmes collégiaux et universitaires.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exploration de la formation professionnelle pour les élèves de secondaire 2 par l'entremise de l'Explomobile.</li> <li>2. Préparation et visite des centres de formation professionnelle de la CSRDN pour tous les élèves de la 3<sup>ième</sup> secondaire.</li> <li>3. Journée Expo-carrières organisée pour les élèves de 4<sup>ième</sup> secondaire.</li> <li>4. Les élèves de 5<sup>ième</sup> secondaire font un stage d'un jour pour vérifier leurs intérêts</li> </ol>	Collaboration des directions, des enseignants et du personnel de soutien pour favoriser la préparation et la participation des élèves aux activités organisées en orientation.		Directions Conseillère en orientation	Direction Directions adjointes Conseillère en orientation Enseignants

		professionnels dans le cours projet intégrateur. (21 avril) 5. Plusieurs autres possibilités sont offertes aux élèves du 2 <sup>e</sup> cycle pour les aider à faire un choix de carrière. Par exemple : Jeunes explorateurs d'un jour, Académos, Salon de l'éducation, les journées de la justice, etc.				Mentors
9.6	Préparation des élèves 13 et 14 ans en vue de la transition vers les voies ou les Studios.	1. Cibler les élèves de 14 ans en difficulté après la première étape. 2. Rencontre des parents pour présenter les chemins possibles. 3. Plan d'action avec les élèves, la C.O. et le tuteur. 4. Présentation aux élèves des formations offertes. 5. Passation du test d'orientation en avril.	Implication de la C.O. à toutes les étapes.	Suivi des résultats et analyse de l'indice de décrochage.	Direction adjointe	
9.7	Développer le curriculum du programme régional 15-16 en informatique tel que présenté et adopté au conseil des commissaires.	Élaboration du programme et du contenu	Implication des enseignants et du conseiller pédagogique.  Tout au long de l'année	Rencontres d'élaboration avec les enseignants et le conseiller pédagogique.	Direction responsable du dossier	Libération des enseignants du PRI  C.P. informatique
9.8	Développer le réflexe d'exporter les réalisations de classe des élèves au-delà de la classe. (rendre signifiants et augmenter la motivation).	1. Envoi pour l'école d'au moins « 3 coups de cœur » dans l'année sur le site web de la CSRDN. 2. Regarder en équipe-niveau les travaux qui pourraient être exportés. 3. Tenir à jour le site web de l'école et de la page Facebook. 4. Acheminer les réalisations classes ou hors de la classe à la responsable des communications pour les faire apparaître sur le site web de l'école.	Collaboration de l'ensemble du personnel	Nombre de « coups de cœur » sur le site web CSRDN.  En rencontre-niveau, les enseignants informent leur direction de niveau des projets exportés hors classe.	Direction et directions adjointes.	Enseignantes au programme informatique  Élèves du programme informatique  Enseignante responsable de la communication  Enseignants
9.9	Améliorer la circulation d'information liée aux élèves :  ➤ entre le personnel de l'école;	1. Relancer tous les parents non inscrits dans le module « parents ». 2. Former les nouveaux enseignants sur les outils disponibles.	➤ Participation des enseignants aux formations	Nombre de formations.	Direction	C.P. informatique  TOS

	➤ entre le personnel et les parents.					
9.10	Organiser des activités par niveau favorisant le sentiment d'appartenance.  (si le contexte s'y prête!)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre par niveau pour déterminer les activités et le moment.</li> <li>2. Faire entériner l'activité par la direction responsable du niveau.</li> <li>3. La direction présente l'activité au CÉ pour approbation si elle nécessite une sortie ou un changement à l'horaire.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité organisateur.</li> <li>• Collaboration de tous les enseignants.</li> <li>• Collaboration du technicien en loisir au besoin.</li> <li>• Activité entérinée par la direction responsable du niveau.</li> <li>• Faire approuver au CÉ, l'activité demandant un changement à l'horaire ou nécessitant une sortie.</li> </ul>	Nombre d'activités et taux de participation par niveau.	Direction responsable  Comité organisateur	Enseignants
9.11	Organiser les remises de Méritas lors des deux premières étapes pour en faire un événement rassembleur et festif.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontres du comité pour planifier l'activité.</li> <li>2. Vivre les événements.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité responsable de l'organisation.</li> <li>• Reconnaître du temps à la tâche éducative pour le comité.</li> </ul>	Comité organisateur.  Appréciation des élèves.	Direction adjointe  Comité organisateur	Budget total environ  5000 \$

## MISSION : QUALIFIER

**ORIENTATION :** L'ÉCOLE VISE À FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉ À LA SITUATION DE L'ÉLÈVE ET PAR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS

**OBJECTIF 10 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, 100 % des élèves de 1<sup>e</sup> secondaire auront été évalués à l'aide du référentiel en lecture.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Nombre d'élèves évalués	Nil	100 %	Suivi des enseignants de français 1 <sup>er</sup> sec., de l'orthopédagogue et des conseillers pédagogiques.	Référentiel en lecture

## MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
10.1	Ajout d'une tâche d'orthopédagogue à 75% (incluant les mesures adaptatives technologiques)	Affectation pour l'année 2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement des élèves avec mesures adaptatives</li> <li>- Support à la réalisation des PIA avec aides tecno</li> <li>- Support à l'utilisation des aides en classe et pendant les sessions d'examens</li> <li>- Développement de matériel</li> <li>- Aide à la numérisation</li> <li>- Dépistage des élèves ayant des signes de dyslexie et de dysorthographe</li> </ul>		Directions adjointes	Enseignante orthopédagogue  57 000 \$
10.2	Faire l'enseignement explicite des stratégies de lecture en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (2) dépistage systématique auprès de tous les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire (octobre et avril)</li> <li>- Enseignement explicite des stratégies et application</li> <li>- Formation de sous-groupes de besoins (RAI : 2<sup>e</sup> niveau)</li> </ul>				

## MISSION : SOCIABILISER

**ORIENTATION :** L'ÉCOLE VISE À ÊTRE UN MILIEU SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT, RESPECTUEUX DES PERSONNES ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE

**OBJECTIF 11 DE L'ÉCOLE** D'ici juin 2017, le pourcentage d'élèves impliqués dans les actes de violence ou d'intimidation sera inférieur à 0.2 événement par élève (en moyenne).

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<i>Données GPI mémo-spi</i>	<i>2013-2014 → moyenne de 0.21 événement par élève. *  2014-2015 → moins de 0.2 événement par élève.  2015-2016 →</i>	<i>Moins de 0.2 événement par élève.</i>	<i>% d'actes répertoriés pour le nombre d'élèves au total de l'école au 30 septembre.</i>	<i>GPI mémo-spi</i>

\* Événements d'agressivité, de bataille, d'intimidation ou de menace.

## MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
11.1	Déployer le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre d'information des élèves, par niveau, par l'équipe de direction (règles de vie, Loi pour contrer l'intimidation et la violence, mesures de soutien,...).</li> <li>2. Diffusion d'information et promotion de la dénonciation sur les télévisions de l'école.</li> <li>3. Formulaire de signalement en ligne site web-école, boîte confidentielle de signalement. Intervention rapide.</li> <li>4. Rappel des règles de vie en lien avec le plan.</li> <li>5. Ateliers préventifs dans chacune des classes de 1<sup>re</sup> secondaire par le policier-éducateur.</li> <li>6. Ateliers préventifs animés par Ensemble pour le respect dans la diversité, présenté aux élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>7. Ateliers de prévention en toxicomanie par la maison Jean Lapointe présentés aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire.</li> <li>8. Ateliers sur la prévention en toxicomanie APTE présenté aux élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.</li> </ol>	Promotion et participation de l'ensemble de l'équipe-école.	<p>Rencontres des responsables du plan (directions et responsable de l'encadrement)</p> <p>Analyse des statistiques GPI mémo</p> <p>Reddition de compte à la direction générale CSRDN</p>	<p>Direction adjointe responsable.</p> <p>Responsable de l'encadrement</p>	<p>Équipe-école</p> <p>Policiers éducateurs</p>
11.2	Rôle de l'infirmière dans l'éducation	Ateliers de classe sur divers sujets : ITS, premières relations, etc.	Disponibilité de l'infirmière	Rencontres ponctuelles	Direction adjointe	

## RESSOURCES ET MESURES DE SOUTIEN

Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

### Ressources humaines

### Ressources financières

Correcteur du MEES, (français V écriture)	2 000 \$
Enseignants (mesures d'appui)	96 000 \$
Orthopédagogue	57 000 \$
Galas (Méritas, etc.)	5 000 \$
Activités multiples	10 000 \$
Total :	180 000 \$

## MÉCANISME DE REDDITION DE COMPTE

Cette section permet d'annoncer le mécanisme de suivi et de reddition de compte qui sera mis en place par l'établissement

<b>DATE</b>	<b>À QUI</b>	<b>QUOI / COMMENT</b>
Suivi FIN JANVIER 2017	<i>Rencontre de suivi des moyens</i>	<i>Comité consultatif</i>
<i>Suivi</i> <i>Fin Mars 2017</i>	<i>Résultats 2<sup>e</sup> étape vs moyens</i>	<i>Comité consultatif</i>
<i>Suivi</i> <i>JUIN 2017</i>	<i>Bilan des moyens</i>	<i>Comité consultatif</i>
<i>Suivi</i> <i>SEPTEMBRE 2017</i> <i>(RENTRÉE SCOLAIRE)</i>	<i>Présentation du bilan</i>	<i>Équipe-école</i>
<i>Octobre 2017</i>	<i>Présentation du bilan</i>	<i>Direction générale de la CSRDN</i> <i>Conseil d'établissement.</i>
<i>Novembre 2016</i>	<i>Dépôt à la population</i>	<i>Site web de l'ESDHS</i>

## RÉSOLUTION :

**ATTENDU** l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

**ATTENDU** qu'un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;

Il est PROPOSÉ par \_\_\_\_\_ que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école \_\_\_\_\_ SOIT APPROUVÉ par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ce \_\_\_\_\_ 2015.

## SIGNATURES :

**POUR L'ÉCOLE** \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_  
**Nom de la direction d'école**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date**

## POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD :

\_\_\_\_\_  
**Président du conseil**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date**

**Guyline Desroches**

\_\_\_\_\_  
**Directrice générale**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date**

**Convention signée à Saint-Jérôme, le \_\_\_\_\_ 2016**